



La lutte contre la corruption

Le projet PAGOF2 a soutenu la conduite de chantiers structurants dans les pays cibles.

Le projet a transformé des engagements techniques en réformes institutionnelles majeures, notamment sur la thématique de la lutte contre la corruption.

La corruption est identifiée par les acteurs du Gouvernement Ouvert comme un des symptômes principaux d'un manque de transparence, de redevabilité et d'efficacité institutionnelle.

La lutte contre la corruption étant une priorité pour les citoyens et les institutions, le PAGOF2 a porté ce chantier pour répondre aux besoins de consolidation de l'État de droit, notamment en Côte d'Ivoire et au Sénégal, où, à l'instar de bien de pays, les attentes citoyennes en matière de probité publique sont fortes.

L'enjeu était d'aller au-delà des déclarations d'intention pour outiller les institutions de contrôle et généraliser des mécanismes de veille citoyenne.

ACTEURS IMPLIQUÉS



PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE



DÉFIS RENCONTRÉS

- Complexité de l'usage citoyen : transformer des outils techniques (portails, registres) en usages massifs par la population reste un défi constant
- Besoin de renforcer le soutien à des OSC spécialisées dans la lutte contre la corruption
- Faiblesse du volet médias comme outil pour prévenir et dénoncer la corruption via le journalisme d'investigation notamment.

La faiblesse constatée sur le journalisme d'investigation pour dénoncer et documenter les actes de corruption est notamment liée à une question de maturité de l'écosystème.

La condition des journalistes est précaire dans la région.

Le journalisme d'investigation nécessite beaucoup de ressources et aussi des vocations qu'il faut pouvoir stimuler et accompagner.

Les actions de formation produisent leurs effets sur le long terme.

C'est pourquoi elles sont accompagnées de mécanismes comme Signalis et du renforcement du cadre normatif sur la protection des lanceurs d'alerte, afin d'encourager les citoyens à signaler les faits de corruption de manière anonyme et en toute sécurité.

CONTRIBUTION DU PAGOF 2

Le programme a agi comme un accélérateur de réformes structurelles :

- Appui au DÉVELOPPEMENT DU PORTAGE INSTITUTIONNEL ET POLITIQUE du chantier de lutte contre la corruption par la construction de relations solides et de qualité avec les acteurs institutionnels majeurs du chantier.
- EXPERTISE DE HAUT NIVEAU : mobilisation d'experts internationaux pour accompagner la Haute Autorité de la Bonne Gouvernance (HABG) en Côte d'Ivoire dans la conception de son programme opérationnel 2024-2028.
- PLAIDOYER LÉGISLATIF : appui technique et financier ayant favorisé l'adoption des lois de transparence au Sénégal.
- COOPÉRATION STRUCTURÉE POUR L'ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES ENTRE PAIRS FRANCE - CÔTE D'IVOIRE : facilitation de la signature d'un protocole d'accord (MoU) entre l'Agence Française Anticorruption (AFA) et la HABG pour un transfert de compétences durable. Facilitation de la mobilisation de l'expertise d'entreprises françaises (SNCF, BNP Paribas) en appui au renforcement des capacités des acteurs nationaux en matière de conformité et échanges de bonnes pratiques.
- Renforcement des capacités de 81 cadres des entreprises publiques et privées en matière de conformité anti-corruption afin de maîtriser les outils essentiels à la mise en œuvre d'un DISPOSITIF DE CONFORMITÉ ANTI-CORRUPTION EFFICACE.
- ÉDUCATION À L'INTÉGRITÉ : soutien à des caravanes de sensibilisation anti-corruption touchant plus de 200 jeunes dans les lycées techniques en Côte d'Ivoire, et 100 élèves du département de Rufisque au Sénégal lors de la 'Semaine du PGO'



Le Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), Monsieur Zoro Epiphane Ballo, signe un Memorandum of Understanding (MoU) avec l'Agence française Anti-corruption (AFA) - Paris, octobre 2024

EFFETS OBSERVÉS

- BOND LÉGISLATIF HISTORIQUE : adoption au Sénégal en septembre 2025 de quatre lois majeures portant sur l'accès à l'information, la protection des lanceurs d'alerte, la déclaration de patrimoine, et la réforme de l'Office National de lutte contre la Corruption (ONAC).
- RENFORCEMENT JUDICIAIRE : création d'un pool judiciaire financier à Dakar avec 27 magistrats spécialisés dans les crimes économiques complexes.
- ANCRAGE POLITIQUE DE HAUT NIVEAU : en Côte d'Ivoire, sous l'impulsion du Président de la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance, le chantier de la lutte contre la corruption a connu une dynamique renforcée. Son leadership a contribué à la mobilisation des principales institutions nationales, y compris celle l'Assemblée nationale, contribuant ainsi à l'accélération des réformes

FACTEURS DE DURABILITÉ

- SÉCURITÉ JURIDIQUE : l'ancrage des réformes dans des lois et décrets (Sénégal, Côte d'Ivoire) garantit leur survie au-delà des cycles électoraux.
- TRANSFERT DE COMPÉTENCES : la création de modules e-learning sur la « transparence dans l'action publique » au sein des ENA de trois pays du projet et à travers une collaboration spécifique pour le quatrième, assure la formation continue des futurs hauts fonctionnaires, la transparence étant un outil clef de prévention de la corruption.
- RÉSEAUX RÉGIONAUX : le lancement du Réseau Africain des Parlements Ouverts et du RAFOGO (OSC) crée une pression par les pairs pour maintenir les standards d'intégrité

ENSEIGNEMENTS TRANSFÉRABLES

- L'EXPERTISE NATIONALE EN PRIORITÉ : le recours à des experts locaux maîtrisant la culture administrative est plus efficace pour l'acceptation des réformes d'intégrité que le recours exclusif à des consultants internationaux.
- LA TRILOGIE DE LA PÉRENNITÉ : pour durer, une réforme anti-corruption doit cumuler sécurité juridique, autonomie financière et portage politique de haut niveau

OPPORTUNITÉS FUTURES

HARMONISATION DES PRATIQUES

Opérationnalisation d'un cadre d'échange permanent sur les outils de screening financier et de conformité anticorruption, permettant d'harmoniser les pratiques de contrôle et de veille citoyenne notamment entre l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest

UN HUB RÉGIONAL

Académie de la Bonne Gouvernance et du leadership anti-corruption de Côte d'Ivoire : transformer l'initiative ivoirienne en un hub régional pour former les cadres africains aux standards mondiaux d'intégrité

APPUI À LA COLLABORATION

entre la société civile, les instances publiques indépendantes (comme la HABG) et la Justice en matière de prévention et de lutte contre la corruption

MÉDIAS

Implication des médias locaux et nationaux dans la promotion de la transparence comme outil de prévention de la corruption

ÉCHANGE PERMANENT

Soutien à un cadre d'échange permanent parmi les pays de la région sur les outils et les bonnes pratiques de lutte contre la corruption

DIGITALISATION ET IA

appuyer l'utilisation de l'intelligence artificielle pour le croisement automatisé des déclarations de patrimoine, tout en protégeant l'espace civique numérique